

Nicolas Stauffer
Candidat au conseil communal

Marie Mouter
Candidature vice-juge

Jean-Charles Bornet
Candidat au conseil communal

Patricia Conti Delaloye
Candidature au conseil communal

La gazette des communales 2020

Septembre 2020 - N° 1

PLR



Les Libéraux-Radicaux Nendaz

Une liste historique !

Cette année le PLR a le plaisir de voir Marie Mouter se joindre à son équipe pour une candidature au poste de Vice-Juge

Cela faisait bien des élections que le peuple nendard n'avait pas été appelé aux urnes pour une élection à un poste judiciaire. Cette année ce sont deux candidates qui se proposent au suffrage pour accomplir la mission de Vice-Juge de commune durant la prochaine législature : Elisa Charbonnet et Marie Mouter.

Installée sur Nendaz, Marie Mouter n'est pas une novice en matière de politique ou de droit. Avocate de métier, la jeune femme n'en est pas moins présidente des Femmes Libérales-Radicales du Valais et membre du comité cantonal. Dans le milieu politique valaisan, elle est connue pour son franc-parler et son énergie.

Marie Mouter est une fervente partisane de la professionnalisation des postes judiciaires communaux : « En tant qu'avocate, je suis quotidiennement confrontée aux procédures » explique-t-elle. « Je constate beaucoup trop souvent que les gens ne considèrent pas la justice communale comme une autorité et un échelon judiciaire à part entière. ». Pour elle, un personnel judiciaire compétent permet de réduire les frais de procédure et de désengorger les tribunaux cantonaux. « Les juges de commune ont la possibilité de rendre des jugements, mais très peu le font, souvent par méconnaissance du droit et de la procédure civile. C'est dommage, car le règlement des litiges y est plus ra-

pide et beaucoup moins cher. » Dans la continuité d'un PLR de Nendaz qui milite pour une réduction progressive du nombre de Conseillers et un conseil général, Le PLR s'est engagé derrière la candidature de compétence de cette avocate qui connaît les tribunaux et les procédures et sera un atout considérable pour le troisième pouvoir nendard ainsi qu'un soutien précieux à la Juge de commune.

Le PLR se félicite de cette excellente candidature qui offre surtout le choix à la population. Pas de démocratie sans choix en effet et il est heureux que ce débat ait lieu également cette année sur notre commune.



Marie et Raphaël posent avec cette fameuse liste « historique ».

Edito du président



Amies Nendettes, amis Nendards,

Un peu plus de quatre ans ont passé depuis que l'assemblée du PLR désignait un nouveau comité et me faisait l'honneur de présider ce mouvement.

Quatre ans aussi depuis que les électrices et électeurs de Nendaz confèrent un mandat de conseiller communal à Patricia Conti Delaloye, Jean-Charles Bornet, et Nicolas Stauffer (qui remplaça Antoine Bæchler).

À défaut d'un blabla prétendument malicieux ou faussement éclairé, je préfère ici profiter de cet espace pour dire à la fois ma fierté et ma déception.

Ma fierté de pouvoir aujourd'hui présenter aux électrices et électrices une liste pour un Conseil communal à neuf membres. Ma fierté de voir inscrit sur cette liste les noms de personnes qui ont en quatre ans, sué pour faire entendre la voix de la pluralité autour de la table du Conseil et incité les acteurs communaux à plus de dialogue, plus de débats, plus de place pour les citoyens. Dans les villages, l'agriculture, la culture et les sociétés, les finances et les institutions, leur travail a été déterminant pour faire avancer notre commune. Ma fierté enfin de voir Marie Mouter, avocate et politicienne déjà aguerrie, rejoindre notre équipe et se présenter à l'élection au poste de Vice-Juge.

Voilà pour la fierté. Ma déception ? Et bien... même s'il n'est sans doute pas très électoraliste de le dire ainsi, ma déception d'avoir été parfois réduit à une étiquette PLR, sans même avoir pu adresser un mot à ces anonymes détracteurs ; ma déception de devoir parfois, par ma fonction, porter le poids de disputes et de rancœurs ayant eu lieu avant ma naissance ; ma déception devant la virulence de la réponse qui est faite quelques fois à une proposition de dialogue. Ma déception enfin de ne pas voir plus de listes cette année au Conseil communal, pour équilibrer notre démocratie nendette avec des contre-poids, des avis divergents.

L'heure n'est plus où les chefs de partis dictaient la loi et les ordres de marche dans l'ombre. Le PLR a un président et non un grand manitou. Il s'en félicite. Le PLR de Nendaz que je préside ne défend qu'une chose : la liberté. La liberté de faire sa vie, d'entreprendre sur notre sol, la liberté de contredire, d'être en désaccord, d'interroger, la liberté de prévoir l'avenir, la liberté simplement de défendre une idée qui nous paraît bonne pour la cause publique sans se soucier qu'elle soit dans la tendance, populaire, sans se soucier des murmures de corridors et des secrets d'alcôves... ou plutôt de cernotzet !

Votez en toute liberté le 18 octobre prochain. Soutenez ces deux femmes et ces deux hommes qui donnent leur énergie, leur temps, et leur passion à notre belle commune.

Continuons ensemble mes amis Nendettes et Nendards !

Raphaël Bornet
Président du PLR Nendaz

Citations de nos candidats

Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était et aie confiance en ce qui sera.

Patricia Conti Delaloye

Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse.

Si tu ne sais pas où tu vas, retourne-toi et regarde d'où tu viens !

Marie Mouter

Tout ce qui est urgent n'est pas important et tout ce qui est important n'est pas urgent !

Jean-Charles Bornet

Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays.

JFK

Nicolas Stauffer

Lundi 5 octobre 2020 à 19 h, prochain Live Facebook !

Questionnez nos candidats !

AGRICULTURE

L'eau, cet or à ne pas gaspiller !

Substance chimique constituée de molécules H2O, l'eau est un constituant biologique indispensable pour tous les organismes vivants connus. On dit bien que l'eau est source de vie. Elle est tellement abondante chez nous que personne ne semble s'en préoccuper. Elle s'accumule derrière un barrage, jaillit d'une source au plus profond de la terre et finit par s'écouler dans nos bisses, nos robinets ou même en bouteilles commercialisées.

L'introduction des taxes durant cette législature a fait prendre conscience que cette eau a une valeur et qu'il faut dorénavant la payer, même si elle est utilisée pour des buts dont la majorité de la planète nous envie (arroser nos pelouses et la gestion de nos eau usées). Avouez que c'est un sacré luxe.

Nos glaciers reculent presque à vue d'œil, le permafrost dégèle toujours plus profondément, l'eau va indéniablement devenir plus rare. Il est temps de l'économiser, de rationaliser son utilisation.



Construction du dépotoir des Pirys.

J'ai fait une priorité de tout ce qui touche de près ou de loin à l'eau, à commencer par les bisses bien entendu, outil indispensable pour acheminer l'eau sur tout le territoire et en parallèle pour offrir un but touristique de notre destination. Un engagement financier, technique et responsable doit être apporté de manière significative par la commune. Sans nos bisses, il n'y aura simplement plus d'agriculture et notre tourisme d'été serait fort impacté.

L'irrigation ensuite, qui doit être améliorée, comme c'est le cas dans la région des Pirys-Condémines avec la construction d'un dépotoir performant pour disposer d'une eau presque parfaite pour son irrigation. Mais cela reste insuffisant et ce n'est pas le moment de s'arrêter. Il faut revoir toutes nos irrigations privées ou partiellement réunies en consortages. Il faut profiter du soutien du Canton et de la Confédération. La Commune doit se porter maître d'œuvre de tous les projets en cours (Haut et Bas de Fey par exemple) et futurs (Saclentse-Chardonnay, La Fontaine, Cor, Baar-Plan-Baar, Clèbes, etc.). J'aimerais en finir avec les tonneaux ou citernes plastiques dans nos torrents pour les remplacer par de grands réservoirs modernes et collectifs. Il n'y a que des avantages comme la rationalisation de l'eau, l'économie de temps et d'énergie pour nos agriculteurs, la salubrité de nos torrents. L'accès à cette eau doit concerner non seulement les agriculteurs, mais tous ceux qui arrosent leurs pelouses ou jardins actuellement avec de l'eau potable prélevée sur le réseau communal.

Ce nouveau Conseil communal que vous choisirez le 18 octobre prochain doit prendre conscience de l'importance de l'eau, mais aussi de l'agriculture, pan économique important de notre collectivité et de la sauvegarde de nos paysages. Si les Nendards et Nendettes me réitèrent leur confiance, ils doivent savoir que je défendrai arduement tous ces projets, que je demeure ou non en charge de ce dicastère.

Jean-Charles Bornet
Président de la commission agricole

Nos candidats à l'exécutif



Patricia Conti Delaloye

- 47 ans
- Mariée
- 1 enfant
- Responsable d'une agence de location
- Conseillère communale

Humouroscope du PLR Nendaz

Bélier

Vous foncez!
Liste franche sans compromis.

Taureau

Malgré vos airs têtus vous aimez le débat.
Laissez parler la pluralité des voix.

Gémeaux

Votre nature double vous conduit à voter de manière paritaire.

Cancer

En octobre la couleur bleue vous mettra particulièrement en valeur.

Lion

En octobre, votre chiffre fétiche sera le 1 !

Vierge

Plus pour longtemps, rassurez-vous.
En attendant lisez notre programme !



Balance

Attention les balances à votre timing. Si vous hésitez trop longtemps votre vote ne sera pas comptabilisé.

Scorpion

En octobre l'encre de vos stylos va sécher!
Tant mieux on ne trace personne !

Sagittaire

Sachez qu'il s'agit de ne pas s'agiter et de sagement voter.

Capricorne

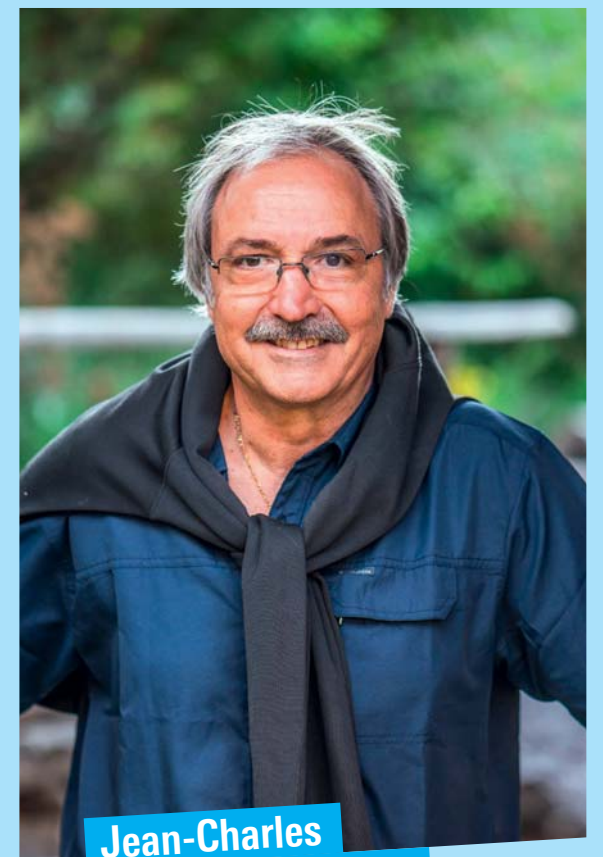
La conjonction de Pluton et de Mercure vous pousse à ne pas aller voter. Mais en même temps ce sont des planètes, elles ne comprennent rien à la politique.

Verseau

Soyez sûrs de vos choix... surtout quand ils sont bons.

Poisson

Ne vous noyez pas dans un verre d'eau, il n'y a pas tant de listes que cela ! En cas de doute prenez la première.



Jean-Charles Bornet

- 58 ans
- Marié
- 3 enfants
- Enquêteur économique
- Conseiller communal

Les histoires de Nendard et Nendette



RÉTROSPECTIVE

Projets participatifs dans les villages



Place de jeux à Fey.



Le cavœuvœu de Basse-Nendaz.

Mon village a une âme

La commune de Nendaz et la commission Sport Animation Culture ont lancé un appel aux habitants de tous les villages de Nendaz. Notre intention étant de proposer aux habitants de se rencontrer afin d'échanger, de réfléchir ensemble aux besoins dans le village et éventuellement de co-créer un projet. Cela peut être un projet de valorisation du village, une intention de l'embellir ou de répondre à un besoin spécifique.

Il s'agit tout d'abord de permettre la rencontre, de créer du lien entre les habitants et de laisser émerger les idées, les intentions, les besoins, les valeurs. Il n'y a pas de projet préétabli ni de budget spécifique. Tout est à rêver ensemble, puis à créer.

C'est l'occasion de rencontrer ses voisins, de partager et d'expérimenter l'intelligence du groupe et tout le potentiel créatif que chacun a en lui. C'est également l'occasion d'expérimenter une autre forme d'organisation, sans hiérarchie.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du label « Commune en santé » et répond entièrement aux différents objectifs de ce label, créé en 2009 par Promotion Santé Valais en collaboration avec le Centre Alimentation Mouvements.

La commune de Nendaz a obtenu le label 3 étoiles en 2011, renouvelé une première fois en 2015 avec 39 mesures et une 2ème fois en 2019 avec 54 mesures.



« O byô local » à Haute-Nendaz.

Villages et projets

Certains habitants des villages de Basse-Nendaz, Fey et Haute-Nendaz ont répondu à l'appel. Les soirées de lancement dans ces villages ont eu lieu entre le 26 octobre 2017 et le 22 novembre 2017. Deux groupes ont été formés à Basse-Nendaz (projet de créer un lieu de rencontre et projet de réaliser un nouveau cavœuvœu), cinq groupes à Fey (sécurité, écoles de Fey et Bieudron, couvert de la Moudonne, agriculture et artisanat, activités sociales) et quatre groupes ont vu le jour à Haute-Nendaz (projet de magasin en vrac, projet de jardin communautaire, activités pour enfants, chapelle St-Michel et fontaines).

Sur l'ensemble de ces projets, le cavœuvœu fut une magnifique fête villageoise organisée par un groupe de jeunes motivés pour qui redonner vie au village de Basse-Nendaz était l'objectif numéro 1. Pari réussi, car la journée du 15 septembre 2018 restera sans nul doute dans les meilleurs souvenirs des 5000 visiteurs qui ont déambulé dans les cosses autour du Bornè Che. Le second groupe sur Basse-Nendaz proposait un lieu de rencontre et un programme d'activités destinés à toutes les générations. Malgré la motivation et la qualité des animations proposées, ce projet est pour l'instant en dormance, faute de lieu adéquat à disposition dans le village.

À Haute-Nendaz, le magasin en vrac, O byô local, a vu le jour le 21 mars 2019. Né d'une volonté de 7 femmes de proposer des produits les plus locaux et les plus sains possibles à la population, mais surtout accessibles à toute bourse ménagère, la coopérative O byô local a vu le jour. 18 mois après son ouverture, le bilan est très positif. Gérée uniquement par des bénévoles, cette petite épicerie située en plein centre de la station a trouvé sa clientèle tant auprès des habitants que des propriétaires de résidences secondaires et des hôtes en vacances. Consommer local c'est non seulement important pour l'économie, mais surtout

pour la planète. Ce projet n'avait pas seulement pour vocation l'écologie et l'économie, mais également le côté social. C'est un formidable lieu de rencontre et de partage, entre générations, entre communautés. Et si la création d'emploi est possible, ce sera la cerise sur le gâteau. Les autres projets sur Haute-Nendaz sont pour certains en cours, en dormance ou abandonnés.

À Fey, le groupe sécurité a également atteint ses objectifs. Et là le participatif a également pris tout son sens. Les habitants ont compris qu'en se liant les uns aux autres, ils peuvent être acteurs dans leur village. De cette belle énergie de groupe a germé un second projet : l'aménagement d'une place extérieure, attenante au bâtiment de la cure qui a été aménagée en place de rencontre avec une piste de pétanque et, dans un futur proche, une place de jeux. Très bien située dans le quartier de l'église, cette nouvelle place garantit la sécurité et favorise la convivialité et la joie partagée autour d'un projet mené et aboutit par les habitants uniquement.

Sur Aproz, la place de jeux sur laquelle déjà plusieurs projets d'aménagements ont vu le jour n'est pas abandonnée. À ce jour, nous travaillons en synergie avec Sion afin de proposer une place cohérente avec la mobilité autour de l'école, les accès sécurisés notamment avec la route cantonale qui sépare Aproz de Sion. Aproz de par sa configuration exceptionnelle en partie sur la commune de Nendaz et en partie sur la commune de Sion est avant tout un village. Un village dans lequel les habitants vivent pleinement, scolarisent leurs enfants, participent à la vie culturelle, sportive et sociale. Il est donc primordial de ne pas écarter le vivre ensemble, particulièrement lorsque deux communes se partagent un village. Les séances à venir avec les responsables de l'urbanisme de la ville de Sion et la commission Sport, Animation et Culture permettront d'avancer dans des projets intelligents, cohérents et surtout correspondant au plus près aux besoins des habitants.

L'intelligence collective

L'intention des rencontres participatives avec la population est de permettre aux habitants des villages de prendre conscience qu'ils peuvent être acteurs dans leur village. Qu'ils n'ont pas besoin d'attendre que la commune entreprenne à leur place. Que beaucoup est possible du moment que l'on se lie à l'autre et que l'on s'organise... même sans budget!

Ces projets sont surtout une expérience humaine durant laquelle le chemin est plus important que la finalité. Il s'agit d'apprendre à créer ensemble en permettant à chacun de trouver sa juste place et en laissant chacun s'exprimer.

Chaque citoyen(ne) est libre de contacter la commission SAC et de proposer la mise sur pied d'une rencontre participative. Il est primordial que les habitants(es) aient une qualité de vie villageoise qui leur sied le mieux et qui leur donne l'envie de s'établir, à long terme. S'investir dans un projet participatif dans son village est la meilleure manière d'expérimenter le vivre ensemble.

Patricia Conti Delaloye

Présidente de la commission sport, animation, culture

Nos candidats à l'exécutif



Nicolas Stauffer

- 39 ans
- Economiste d'entreprise HES, responsable logistique
- Conseiller communal

Notre candidate au judiciaire



Marie Mouter

- 36 ans
- Avocate
- Présidente des Femmes PLR Valais

FINANCES

L'équilibre financier à long terme, une gestion indispensable pour les générations futures !

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, les comptes 2019 de la bourgeoisie et de la municipalité seront probablement votés par l'Assemblée primaire ou dans tous les cas très prochainement soumis à l'approbation du souverain.

Les comptes représentent le résultat financier de l'année civile écoulée. Ils sont le constat des dépenses et des recettes consolidées. La différence nous donne l'autofinancement, donc la part disponible pour financer les investissements. A ce chiffre, nous devons soustraire les amortissements et nous obtenons le résultat qui peut être un excédent de revenu ou un déficit.



Comparés au budget de la même année, ils permettent de voir l'écart entre ce qui était prévu et ce qui a été réellement fait. Les comptes ne sont pas le meilleur outil politique pour piloter l'activité d'une commune puisque c'est un constat sans grande possibilité d'influencer le résultat. Le contrôle budgétaire, lui, permet de suivre, mois par mois, l'évolution des dépenses et des recettes en fonction du temps écoulé dans l'année. Cet outil est indispensable et permet de corriger le « tir » et de rester dans la « cible » budgétaire.

C'est lors de l'élaboration du budget que les actions sont possibles et que nous pouvons influencer la ligne directrice de la commune. Le budget permet de traduire une volonté ou de concrétiser le plan financier. C'est lors de son établissement que nous avons un rôle important à jouer car nous pouvons l'influencer et concrétiser nos ambitions politiques.

L'outil, aujourd'hui qu'il manque à notre commune est le plan financier à long terme. Une vision à dix, vingt ou trente ans, une stratégie. Gouverner, c'est prévoir ! En qualité de membre de la commission financière, je me suis toujours battu pour que nous puissions instaurer cette vision à l'ensemble des investissements et je continuerai à le faire. Nous devons tenir des états généraux afin d'obtenir ces besoins, dans le domaine de la ges-

tion des eaux, des déchets, du tourisme, des routes, de la formation, et bien d'autres encore.

C'est indispensable pour planifier les investissements dans le temps, de les prioriser. Cela permet de voir si les besoins en infrastructure à long terme seront couverts par les recettes, et de répartir les dépenses dans le temps afin d'éviter de réduire la marge décisionnelle de l'exécutif des prochaines législatures par des amortissements trop conséquents.

Le PLR continuera de militer durant la prochaine législature pour une planification financière saine, équilibrée et pour une gestion responsable et rigoureuse des investissements.

Le Conseil communal que vous élirez le 18 octobre prochain doit prendre conscience de l'importance de l'équilibre financier de notre collectivité pour les décennies à venir et pas uniquement à court terme. Si vous me réitérez votre confiance, je continuerai de défendre cet équilibre précieux et je continuerai de mettre toutes mes compétences dans le domaine de la gestion et des finances au service de notre commune.

Nicolas Stauffer

Président de la commission cadastre
et membre de la commission
des finances

Les mots cachés du PLR Nendaz

P M F Y N E Y Z U W U Q M J C E S B Q Z
O F P X E R Q S V M M I P A C T S I E Y
N L I O N I Ç K E I R R I G A T I O N G
F I Y J D O I T A C A D A S T R E H J X
J A C N A N I K U X N J P W V I F H Q L
Y D W O Z I D T J C Q A K A R P N D E H
Q L P I L T A N C D Ç T N A K I F G G X
E E F Ç E A Q S J U N P M I M B S X B N
V V P M F P S S C L R L R E F E L T O Z
A R O K C I M P O T S T L Q R I K P U B
I E L E C T I O N E X B S U O A X L R D
C Q I Q A Q M O L S M M T N L V C R G Q
I Z T T X Q B R Y E I L E O O I Q Y E S
R D I P U M A E S G U R Z E A C W S O V
T R Q C Q H G N U C U S W O H E Y V I R
A P U L C A E F I T Z E I E L J L K S Z
P L E N L G I R L E R Y L E P U A F I Ç
L J A L Q U G U C E H N J O G G C W E X
C E I T D A C N S F J T X J C E M A M Z
J V L Ç V L H L Z V A E V X A E S T S K

Agriculture Marie
Ame Nendaz
Bourgeoisie Nicolas
Cadastre Patinoire
Construction Patricia
Culture PLR
Ecole Politique
Election Sièges
Ensemble Vicejuge
Finances Village
Gel
Impôts
Irrigation
Jeancharles

Les sondages du PLR Nendaz

1. Etes-vous favorable à un projet de place de fête couverte ?

Oui	88%
Il y a d'autres priorités	12%
Non	0%

Pour notre premier sondage, 88% des participants sont favorables à un tel projet. Les 12% restants pensant clairement qu'il y a d'autres priorités alors que personne ne semblerait s'opposer à la naissance d'une place de fête couverte.

2. Classez ces projets selon votre ordre de priorité

1. Cycle d'orientation
2. Patinoire avec une vraie glace
3. Aménagement de la plaine des Écluses
4. Dépôt des TP

Notre second sondage portait sur un ordre de priorité de différents projets qui sont sur la bouche de nombreux citoyens et citoyennes. Le résultat est sans appel, l'éducation de nos enfants est la priorité de chacun. La patinoire et l'aménagement des Écluses sont au coude à coude en milieu de classement. À la dernière place se trouve le dépôt des travaux publics.

3. Parlons fusion ! Vous êtes plutôt...

Nendaz se porte bien toute seule	41%
Pour une fusion avec Veysonnaz	35.9%
L'avenir c'est le « Grand Sion »	23.1%

Notre troisième sondage se portait sur la fusion de notre commune avec celle de Veysonnaz ou alors d'étendre notre horizon vers un nouvel avenir, celui du « Grand Sion ». Fort est de constater que 41% des participants souhaiteraient voir Nendaz continuer son petit bonhomme de chemin, alors que 35,9% seraient favorables à une fusion avec Veysonnaz. Les 23,1% restants seraient ouverts au grand projet, celui du « Grand Sion ».

4. Une professionnalisation des juges communaux, vous êtes...

Plutôt pour	81%
Plutôt contre	19%

Ce sondage portait sur un thème relativement intéressant puisqu'à l'heure actuelle aucune compétence judiciaire n'est nécessaire pour se présenter à ce poste. Ce petit sondage prouve que la question n'est pas bête et qu'elle mérite d'être posée puisque 81% des participants sont favorables à une professionnalisation des juges de commune alors que 19% seraient plutôt contre.

PLR
Les Libéraux-Radicaux
Nendaz

Retrouver notre programme complet sur notre site internet

www.plrnendaz.ch

Votez et faites voter la liste N° 1

Continuons ensemble !

